

Zeitschrift: Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 7 (1860-1863)
Heft: 48

Artikel: Instructions pour l'observation des bolides
Autor: Dufour, C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-253512>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

midement. Actuellement ils ont peur d'eux-mêmes et du moindre municipal.

4. Faire appliquer au collier un numéro correspondant au registre du receveur, avec contre-marque annuelle.

5. Les équarisseurs tenus à faire des tournées plus fréquentes, à constater les colliers et numéros des colliers, et mis au bénéfice d'une partie des amendes.

6. Amendes aux propriétaires de chiens non inscrits à l'impôt.— Beaucoup de chiens de petite race vivent incognito dans les appartements.

7. La commission emprunte à la police de Berlin la muselière habituelle en treillis métallique pour tout chien sortant de la maison. Les chasseurs savent qu'une grande quantité de gibier est détruite par les chiens hors de la chasse et appuieront cette mesure.

Survient-il des cas de rage :

8. La commission regarde l'emmusellement par district comme défectueux ; il devrait être général ; aussi bien le canton n'est-il pas si grand, et cela conduirait à l'observation du chiffre 7.

9. La muselière n'empêchant pas le chien d'être mordu, puisqu'il peut vagabonder, l'animal doit être tenu en laisse.

10. Le séquestration des chiens mordus ou malades devra être porté à seize semaines, temps d'incubation limite.

Au nom de la commission :

CH. MARCEL, D^r-M., *rappiteur*.

Lausanne, 18 janvier 1861.



INSTRUCTIONS POUR L'OBSERVATION DES BOLIDES.

Il est à désirer que les personnes qui observent des bolides veuillent bien examiner si possible la course que suivent ces météores, et le consigner dans notre Bulletin. Isolée, une telle observation demeurera probablement sans importance, mais s'il arrive que le même bolide ait été vu par des personnes situées à une certaine distance l'une de l'autre, et que toutes les deux aient également prêté attention au phénomène, il est possible alors de calculer la route qu'il a suivie, et sa position relativement à la terre.

Mais pour indiquer cette position, il ne suffit pas de dire que l'on a vu un bolide à l'est ou à l'ouest, il faut, autant que faire se peut,

préciser les régions du ciel où cette apparition a eu lieu. Ici, la meilleure marche à suivre, consiste à indiquer vers quelle étoile le météore a passé. Généralement, quand on voit un bolide on est surpris, et il est rare que l'on voie où il commence ; mais il n'en est pas de même de la fin, que l'on observe ordinairement très bien ; à moins que le bolide se divise en plusieurs fragments, on peut dire alors où cette division a lieu. Si ces points ne sont pas très voisins de quelque étoile brillante, on peut les rapporter à quelque astre connu, dire par exemple : « *Le bolide s'est brisé sur la ligne qui joint Aldébaran et Rigel, et au tiers de cette ligne en partant d'Aldébaran,* » ou telle autre indication de ce genre.

A défaut de corps célestes, auxquels on puisse rapporter les points remarquables de la course des bolides, on peut les remplacer par quelque objet terrestre, tel que le sommet d'une montagne, un clocher, etc. Mais les renseignements relatifs aux corps célestes seront toujours préférables.

Quant à l'heure du phénomène, il est bon sans doute de l'indiquer aussi exactement que possible. Toutefois, il ne faudrait pas renoncer à une observation, parce que l'heure n'est connue qu'à 10 ou 15 minutes près, car les bolides sont assez rares, et dans l'immense majorité des cas, une erreur pareille pour l'une des observations n'empêchera pas de constater l'identité de ce bolide avec celui qui a été remarqué par un autre observateur. Cet écart demeure sans importance, si l'heure à laquelle le météore a lieu peut être quelque part exactement constatée, et cette erreur aura une influence notable sur le calcul de la position du bolide seulement quand il y aura dans l'indication de l'heure une erreur énorme qui n'est guère à craindre à l'époque actuelle.

Il serait assurément fort intéressant, si quelque observation de ce genre consignée dans notre Bulletin permettait de calculer la course et la direction de quelques-uns de ces météores.

Pour commencer cette série, je donne ici l'indication de trois bolides que j'ai observés dans les dernières années.

BOLIDES. (Observations faites de Morges.)

1^{re} observation. — Le 31 janvier 1854, à 7 h. 35 m. du soir, un bolide plus rouge que Mars et presque aussi éclatant que Vénus est apparu près de l'étoile polaire, il a suivi lentement une ligne parallèle à celle des gardes de la Grande Ourse, en passant à 1 ou 2 degrés de ces étoiles, et dans l'intérieur du quadrilatère. Arrivé au milieu de la ligne qui va de Régulus à γ de la Grande Ourse, il s'est partagé en plusieurs fragments rouges, grands comme des étoiles de 4^{me} grandeur, puis le tout a presque immédiatement disparu. Ce bolide laissait derrière lui une traînée lumineuse. L'observation a duré en tout peut-être 5 ou 6 secondes.

2^e observation. — Le 10 janvier 1858, à 8 h. 51 m. du soir, un bolide presque aussi grand que la lune, et présentant tout à fait l'aspect d'une chandelle romaine est apparu à l'est. Pendant 1 ou 2 secondes le clocher de Morges et les églises voisines ont été illuminés par une lumière presque aussi intense, mais plus blanche que celle de la pleine lune ; de façon que tous ces objets projetaient une ombre très sensible qui se mouvait avec une grande rapidité. Ce météore a commencé près du point commun aux trois constellations de la Grande Ourse, du petit Lion et du Lynx, il a passé successivement près des étoiles Lambda, Gamma et Zéta et de la Grande Ourse, et il s'est éteint vers cette dernière étoile, ou vers Tête, du Bouvier. La durée totale du phénomène a été de 2 ou 3 secondes à peu près.

3^e observation. — Le 28 janvier 1861, à 6 h. 35 m. du soir, j'ai observé au sud-est un bolide qui a présenté l'aspect d'une flamme du Bengale, de façon que pendant un instant je l'ai pris pour une fusée. Il a commencé dans la constellation des Géaux, et il m'a paru descendre suivant un plan vertical. Il a passé entre Procyon et Gomeiza, mais peut-être au sixième de la distance de ces étoiles à partir de Procyon qui ainsi a été presque occulté. Puis le bolide continuant toujours très lentement sa course est allé s'éteindre à 4 ou 5° au-dessous de Procyon. A partir de cette étoile, le bolide s'est divisé en deux fragments fort inégaux, le plus grand était plus brillant que Vénus, le plus petit paraissait comme une étoile de 4 ou 5° de grandeur.

CH. DUFOUR.

